



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

GIAT-Industries

Question écrite n° 61391

Texte de la question

M. Valéry Giscard d'Estaing attire l'attention de M. le ministre de la défense sur la situation de la filiale de l'entreprise Manurhin Défense de la société Giat Industries, sise à Cusset. Le plan stratégique économique et social (PSES) de Giat Industries pour les années 1999-2002 a prévu de regrouper sur cet unique site l'ensemble des activités de fabrication, de chargement et d'encartouchage des munitions de moyen calibre. Afin d'affronter ses concurrents sur ce marché, l'entreprise Manurhin a mis en place des restructurations nécessaires pour pérenniser l'activité de l'entreprise. Cependant, la situation semble s'aggraver : la baisse continue des marchés de défense et la pression incessante sur les prix conduisent à rechercher des solutions pour réduire les coûts de développement, de commercialisation et de fabrication de produits. La faiblesse conjoncturelle des commandes fragilise l'entreprise et risque même de remettre en cause les efforts de productivité déjà effectués. Une nouvelle situation économique difficile pour l'entreprise Manurhin serait lourde de conséquences pour le bassin d'emplois de Vichy. Par conséquent, il souhaiterait connaître la position du Gouvernement sur ce dossier. En outre, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les mesures qu'il compte prendre, notamment sur l'établissement d'un plan de charges et sur l'état du volume des commandes suffisant pour permettre à l'entreprise de conforter ses perspectives d'avenir.

Texte de la réponse

Le plan stratégique, économique et social (PSES) de GIAT Industries et ceux de ses deux filiales opérationnelles, dont la société Manurhin Défense, élaborés après un ensemble de concertations dans tous les établissements concernés, sont entrés en vigueur le 1er janvier 1999 et s'appliqueront jusqu'à la fin 2002. Ils doivent permettre à l'entreprise publique et à ses filiales de restaurer leur compétitivité et l'équilibre de leurs comptes, et de conforter leurs perspectives d'avenir. Leur application supposant des efforts importants de la part du personnel, des mesures exceptionnelles ont été mises en place afin de leur conférer un caractère social exemplaire. En ce qui concerne l'entreprise Manurhin Défense implantée à Cusset, le PSES a confirmé sa vocation de site spécialisé du groupe pour les munitions de moyen calibre. Conformément à ce plan, l'effectif de cette entreprise devrait s'établir à 446 salariés d'ici à la fin 2002. L'avenir de Manurhin Défense dépendra de sa capacité à obtenir de nouvelles commandes, notamment face à des entreprises concurrentes, aussi bien sur le marché national qu'à l'exportation. Il dépendra aussi, à terme, de son aptitude à conclure un partenariat stratégique avec un ou plusieurs acteurs industriels susceptibles de développer des synergies et de conquérir de nouveaux marchés dans le domaine des munitions, mais également de valoriser ses compétences techniques sur les marchés civils dans des conditions économiques acceptables. Manurhin Défense a d'ores et déjà obtenu des résultats significatifs dans les domaines de l'automobile, de la serrurerie électronique et des pyromécanismes pour l'industrie des forages pétroliers. Malgré des efforts de productivité déjà réalisés, cette entreprise rencontre actuellement des difficultés pour assurer son plan de charge, même si ses perspectives à moyen terme sont loin d'être négligeables pour les munitions de moyen calibre qui constituent son activité historique. Sa situation fait par conséquent l'objet d'une attention particulière de la part du ministère de la défense. Les perspectives budgétaires pour Manurhin Défense, pour l'année 2001, incluent notamment une

commande de munitions de 25 mm destinées au futur véhicule de combat d'infanterie, développé par Giat Industries associé à Renault Véhicules Industriels.

Données clés

Auteur : [M. Valéry Giscard d'Estaing](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 61391

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : défense

Ministère attributaire : défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 mai 2001, page 2904

Réponse publiée le : 27 août 2001, page 4874